

La réglementation déchets : le point sur la filière D3E

La réglementation déchets est en pleine évolution (directive cadre, les apports du Grenelle de l'environnement, les nouvelles responsabilités).

Cette formation s'emploie à faire le point sur les filières dédiées, en particulier sur la réglementation DEEE et ses implications pratiques.

Durée : 1 jour

1 session

12/11/09 à Lyon / Ref : 2009-HL02-L

580 € HT / 693,68 € TTC



Objectifs

- Comprendre la réglementation déchets
- Définitions, responsabilité
- Appréhender les évolutions
- Mise en conformité par rapport à la réglementation DEEE : définir son statut et ses obligations



Formateur

Marie-Pierre MAITRE

Avocate Associée

SELARL Huglo-Lepage

Docteur en droit

Ancien chargé d'enseignement à l'université de Paris VIII

Responsable du service recherche et veille juridique



Public concerné



- Responsable environnement
- Juriste environnement
- Responsable de services généraux
- Bureaux d'études

Si vous avez des questions sur l'adéquation entre votre besoin et la formation proposée, contactez-nous.



Supports et ouvrage remis

- Power Point
- Fiche pratique
- Articles de synthèse

- Articles de références récapitulatifs sur les D3E